Sérignan-du-Comtat, Renaud Muselier, président de la Région Sud soutient la filière amande

Le Président de la Région, Renaud Muselier a visité le verger de la Compagnie des Amandes à Sérignan-du-Comtat. Après avoir évoqué les enjeux liés à la nécessité d'un aménagement hydraulique pour la culture de l'amande dans le Nord Vaucluse, le président de la Région Sud a remis une plaque 'une COP (conférence des parties) d'avance' à Arnaud Montebourg en reconnaissance de son engagement pour le développement d'une agriculture locale et durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, ce dernier est le président fondateur de la Compagnie des amandes.

Des amandiers

«Nous venons de le constater, témoigne Renaud Muselier, cette plantation à Sérignan est un bel exemple de projet réussi prouvant la nécessité de co-construire ensemble une politique agricole commune alliant la profession, les entreprises privés, les banques et l'institution publique. Depuis cinq ans, la politique régionale agricole s'articule autour de deux grands objectifs : Adapter notre agriculture aux changements climatiques et structurer les filières afin d'améliorer le bénéfice des exploitations.»

Soutenir l'agriculture

Pour cela, le budget agricole et hydraulique connaît une constante augmentation depuis 2015, avec le soutien des Départements, de la Région et du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). Le budget de la Région Sud est ainsi passé de 28M€ en 2016 à 33,5M€ en 2021 (+18%) auquel s'ajoute un budget Feader de 56M€. Quant au plan amande il a bénéficié de 215 000€.

L'or bleu

Et pour développer la filière agricole, la Région Sud veut poursuivre le développement des infrastructures hydrauliques, notamment dans le Nord Vaucluse, avec l'aide de la Société du <u>Canal de Provence</u>. «En 2021, la Région y consacre près de 14M€ dont 6M€ issus du Feader. Près de 685M€ sur les 10 prochaines années dans le cadre du second volet du Plan Climat seraient mobilisés afin de réaliser les travaux identifiés comme nécessaires dans le cadre du Programme Régional ProHydra 2028 (qui promeut des techniques d'irrigation moins consommatrices et de structures de stockage). Des études sont en cours afin d'assurer la faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage du Haut de Provence Rhodanienne via une concession, ce qui permettrait d'assurer l'irrigation de 33 400 hectares de cultures en Vaucluse,» détaille Renaud Muselier.



La Chambre d'agriculture de Vaucluse

A l'issue de cette visite, Georgia Lambertin, Présidente de la <u>Chambre d'Agriculture de Vaucluse</u> a présenté au Président de Région les travaux du Domaine Expérimental de Piolenc. Financé par la Région à hauteur de 36 000€ et placé sous la direction de la Chambre Départementale d'Agriculture, le projet contribue à accompagner la transition vers une agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques, particulièrement dans la pratique de la viticulture. Ce qui est étudié au domaine expérimental de Piolenc ? L'efficacité de l'ombrage, des filets paragrêles, du paillage, ou encore du désherbage thermique afin de préserver durablement les cultures face aux évolutions climatiques.

Ils étaient présents

La remise de la plaque 'Une Cop d'avance' à Arnaud Montebourg' par Renaud Muselier s'est produite en présence d'André Bernard, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture et de Julien Merle, Maire de Sérignan-du-Comtat et Président de la Communauté de Communes Aygues-Ouvèze en Provence.

La consommation d'amande

La consommation d'amandes au niveau mondial a progressé de 700% depuis l'an 2 000. La France consomme 42 000 tonnes d'amandes chaque année alors qu'elle en produit à peine 1 000 et tandis que l'Europe en importe l'équivalent de 3 milliards.

Les chiffres de l'agriculture de la Région Sud

25 % de la superficie régionale est constituée de terres agricoles accueillant 38 500 emplois directs, 100 000 emplois indirects, 20 840 exploitations. 500 agriculteurs s'y installent chaque année. Le secteur réalise 3 milliards d'€ de chiffre d'affaires, 284 produits sont labélisés en France. La Région Sud est la 1re pour la culture bio et la 1re région mondiale pour la production de vin rosé.

AMV: les deux maires font la paire

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

«Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les



dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

«Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus..., expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

«Le retour de Bollène.»

Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrait jusqu'alors que 148 membres – les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avions tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place



des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP...). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

*Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), Anthony Zilio (Bollène), Pascal Ragot (Bonnieux), Geneviève Jean (Cabrières d'Aigues), Delphine Cresp (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), Nicolas Paget (Courthézon), Guy Moureau (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), Pierre Gonzalvez (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), Christian Gros (Monteux), Louis Driey (Piolenc), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Laurence Chabaud-Geva (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), Julien Merle (Sérignan-du-Comtat), Jean-François Lovisolo (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et Gilles Ripert (président de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon - CCPAL).